



Perspectives économiques 2023-2028 – février 2023

Le Bureau fédéral du Plan a élaboré des perspectives économiques jusqu'en 2028 dans la foulée du Budget économique 2023 publié le 16 février. Ces perspectives tiennent compte d'informations arrêtées au 8 février 2023.

La croissance de l'économie belge devrait s'établir à 1,0% en 2023, avant de se renforcer jusqu'à 1,7% en 2024 et d'atteindre, en moyenne, 1,4% au cours de la période 2025-2028. Cette croissance s'accompagne d'une hausse de l'emploi de 236 000 personnes sur la période 2023-2028, ce qui permet au taux d'emploi de grimper de 72,0% en 2022 à 74,4% en 2028. L'inflation s'élève à 4,5% cette année et fléchirait à 1,7% à partir de 2026. Le déficit public est évalué – à politique inchangée – à 5,7% du PIB en 2023 et 5,4% du PIB en 2024. Il augmenterait encore légèrement dans les années suivantes, contraint notamment par le poids croissant des charges d'intérêts de la dette. La dette publique représenterait 119% du PIB à l'horizon 2028.

La croissance économique de la zone euro opère un mouvement de rattrapage en 2024-2025 et ralentit progressivement par la suite

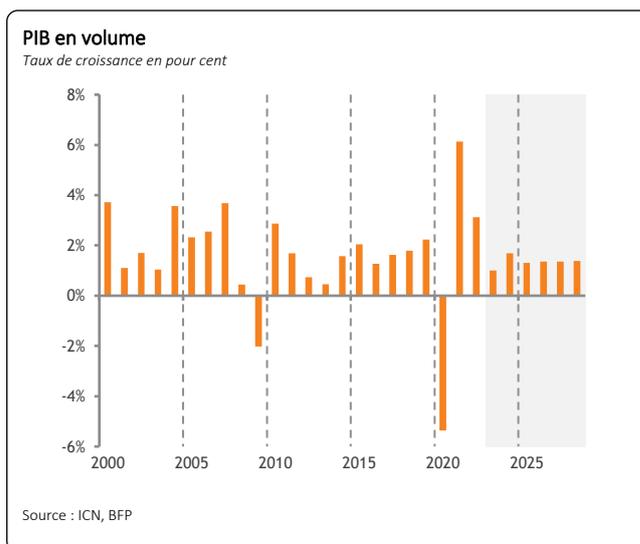
L'an dernier, l'économie mondiale a été confrontée à des vents contraires, en raison de la guerre en Ukraine et du ralentissement de la croissance de l'économie chinoise. Les craintes d'une pénurie d'énergie ont provoqué une hausse spectaculaire des prix du gaz naturel en Europe, qui a entraîné dans son sillage une envolée des prix de l'électricité durant l'été 2022. Le pouvoir d'achat des ménages a été affecté, tandis que les entreprises ont dû faire face à une hausse de leurs coûts de production.

Dans ce contexte, la croissance économique de la zone euro a enregistré un net ralentissement au second semestre de 2022. Elle devrait se renforcer progressivement dans le courant de 2023. Ainsi, les prix de l'énergie ont, entretemps, considérablement baissé et des alternatives au gaz russe ont été trouvées. Néanmoins, la croissance économique de la zone euro ne devrait pas dépasser 1,0% en 2023, après avoir atteint 3,5% en 2022. La croissance du PIB – soutenue notamment par les programmes de relance – passerait à 1,6% en 2024 et à 1,9% en 2025, pour ensuite fléchir progressivement jusqu'à 1,5%, à mesure que le mouvement de rattrapage enclenché après la crise sanitaire et la crise énergétique s'estompe.

La croissance de l'économie belge est principalement portée par la demande intérieure

En 2022, la croissance du PIB belge a, dans un premier temps, bien résisté à la crise énergétique, avant de nettement ralentir, mais tout en demeurant légèrement positive, au second semestre. Tout comme pour le reste de la zone euro, l'on s'attend à ce que la croissance du PIB belge

se redresse progressivement dans le courant de cette année, à la faveur, surtout, du ralentissement de l'inflation. Sur base annuelle, la croissance du PIB belge reste néanmoins limitée à 1,0%, après avoir atteint 3,1% en 2022. Elle devrait s'accélérer sensiblement en 2024 pour s'établir à 1,7%, portée par la reprise des investissements des entreprises et des ménages ainsi que par l'accélération de la croissance de la consommation des particuliers suite au redressement du pouvoir d'achat. Durant les années 2025-2028, elle atteindrait, en moyenne, 1,4%. Au cours de la période 2020-2028, qui comprend la crise Covid, la crise énergétique et les reprises qui s'ensuivent, l'économie belge progresserait de 1,3% par an en moyenne, tout comme la zone euro dans son ensemble.



Dans le sillage de la conjoncture internationale, la croissance en volume des exportations belges ralentit en 2022 et, bien davantage encore, en 2023. Ce ralentissement étant plus marqué que celui des marchés potentiels d'exportation, d'importantes pertes de parts de marché sont enregistrées ces deux années-là, ainsi qu'en 2024 (en moyenne, 1,7 point



de pourcentage par an durant la période 2022-2024). À partir de 2025, les pertes de marché resteraient limitées (de l'ordre de 0,3 point de pourcentage par an en moyenne). La croissance en volume des importations est semblable à celle des exportations durant la période de projection. La contribution des exportations nettes à la croissance du PIB devient négative en 2023 (-0,3 point de pourcentage), le reste en 2024 (-0,2 point de pourcentage), avant d'être, en moyenne, nulle au cours de la période 2025-2028.

Le solde des opérations courantes de la balance des paiements a encore enregistré un léger surplus en 2021 mais s'est considérablement creusé en 2022, en raison de la flambée des prix de l'énergie. Le déficit extérieur se réduit quelque peu durant la période de projection (surtout en 2023) mais demeure à un niveau important dans une perspective historique. Cela s'explique, en partie, par le fait que les prix internationaux de l'énergie restent à des niveaux supérieurs à ceux qui étaient de mise avant la crise énergétique mais également par le fait que la demande intérieure est en partie financée par un déficit public substantiel, affichant dès lors une croissance assez robuste qui alimente les besoins en importations.

Le mouvement de rattrapage post-Covid de la consommation des particuliers s'est poursuivi durant une bonne partie de l'année 2022. Il aurait toutefois marqué le pas au dernier trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023 en raison de la forte inflation, laquelle est compensée avec retard par l'indexation des salaires et des allocations sociales. De ce fait, le revenu disponible réel des ménages a reculé de 1,6% en 2022 mais augmenterait de 4,2% en 2023. Grâce à un point de départ favorable, la consommation des particuliers a encore augmenté de 4,0% en 2022 mais sa croissance retomberait à 1,6% cette année. Le redressement du pouvoir d'achat permet à la croissance de la consommation des particuliers de s'accélérer pour atteindre 1,9% en 2024. La consommation des particuliers a généralement un profil de croissance plus lissé que le revenu disponible. D'importantes fluctuations du revenu sont dès lors, en partie, absorbées par des ajustements du taux d'épargne des ménages. Après une très forte hausse en 2020 due aux mesures restrictives prises durant la crise Covid, le taux d'épargne retombe en 2022 à son niveau d'avant la crise sanitaire (12,2%). Il remonte en 2023 (14,4%), avant de quelque peu rediminuer en 2024 (13,9%). Au cours de la

période 2025-2028, tant la consommation des particuliers en volume que le revenu disponible réel des ménages progresserait, en moyenne, de 1,4% par an, ce qui entraîne une quasi-stabilisation du taux d'épargne autour de 13,8%.

En 2022 et 2023, tant les investissements des entreprises que les investissements des ménages (en logements) sont, d'une part, soutenus par les différents plans de relance mais, d'autre part, freinés par le climat d'incertitude et la nette remontée des taux d'intérêt de long terme. En 2023, les investissements des entreprises sont également ralentis par la baisse de leur excédent d'exploitation, laquelle résulte de l'augmentation de leurs coûts et a pour conséquence de limiter leurs possibilités d'autofinancement. Les investissements des ménages, pour leur part, subissent en 2023 le contrecoup du recul du pouvoir d'achat enregistré en 2022. Au total, la croissance des investissements des entreprises en volume serait, en moyenne au cours de la période 2022-2023, de -1,0% par an, celle des investissements des ménages de 0,3% (bien aidée par un excellent premier trimestre 2022). En 2024, leurs déterminants connaissent une évolution un peu plus favorable, permettant aux investissements des entreprises et à ceux des ménages de rebondir de, respectivement, 2,3% et 1,7%. Au cours de la période 2025-2028, ils progresseraient à un rythme annuel moyen de 2,1% et 1,2%.

La croissance de la consommation publique en volume serait assez stable, autour de 1% par an, durant la période 2022-2028. Les investissements publics, par contre, affichent un profil beaucoup plus volatile, déterminé principalement par le cycle électoral des pouvoirs locaux, le timing des différents plans de relance (dont une grande partie prend fin en 2026) et le calendrier des investissements de la Défense.

L'inflation ne retombe sous la barre des 2% qu'en 2025

Suite à la guerre en Ukraine, les prix du gaz naturel et de l'électricité ont battu des records sur le continent européen. La hausse des prix à la consommation belges a ainsi atteint 9,6% en 2022. Depuis octobre 2022, les craintes de problèmes majeurs d'approvisionnement en gaz se sont apaisées et les prix à la consommation des produits énergétiques ont sensiblement diminué, restant toutefois élevés dans une perspective historique. Cette année, les prix de l'énergie seraient plus bas qu'en 2022, apportant ainsi une contribution négative à l'inflation.

L'inflation sous-jacente a fortement augmenté l'an dernier, et resterait élevée en 2023 malgré un ralentissement dans le courant de l'année. Par conséquent, l'inflation totale devrait atteindre 4,5%. L'inflation sous-jacente devrait continuer de reculer l'année prochaine, mais il faudrait encore attendre 2025 pour que l'impact à la hausse des effets de second tour s'estompe et que l'inflation sous-jacente repasse sous 2%. L'inflation totale devrait connaître une évolution semblable, atteignant 2,9% en 2024, avant de retomber à 1,7% par an en moyenne au cours de la période 2025-2028.

Une croissance de l'emploi moins soutenue qu'au cours des six dernières années, mais le taux d'emploi poursuit sa hausse pour atteindre 74,4% en 2028

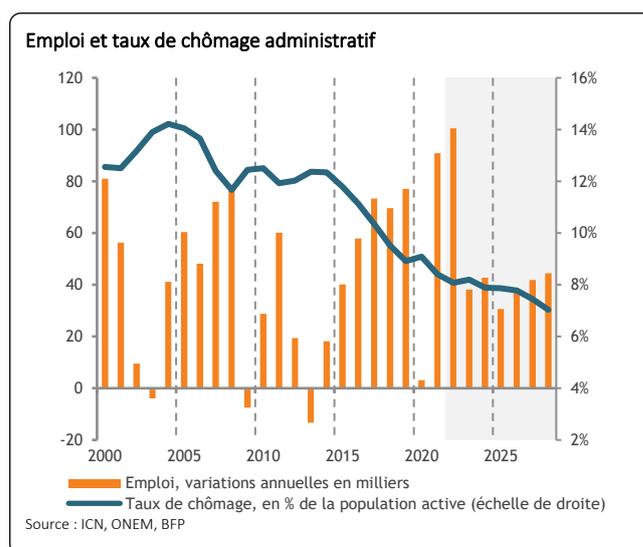
L'emploi intérieur a enregistré l'année dernière une augmentation exceptionnellement forte (+100 400 personnes), en partie encore en raison de la reprise qui a suivi le choc de la crise sanitaire. Les créations d'emplois ont, cependant, très largement été absorbées par la hausse de l'offre de travail (+89 600 personnes), les taux d'activité ayant augmenté sensiblement, surtout chez les jeunes. Le taux de chômage administratif n'a dès lors baissé que de manière limitée, de 8,4% en 2021 à 8,1% en 2022.

En 2023, la croissance de l'activité dans le secteur marchand ralentit significativement. L'augmentation de l'emploi intérieur retomberait ainsi à 38 100 personnes, ce qui est insuffisant pour absorber entièrement la hausse de l'offre de travail (+48 800 personnes). En 2024, les créations d'emplois seraient un peu plus nombreuses (+42 700 personnes). Cette accélération provient uniquement du secteur marchand, l'augmentation de l'emploi public continuant de se tasser. La hausse de la population active, pour sa part, devient moins importante (+27 400 personnes) car les impulsions issues de la démographie et de l'augmentation des taux de participation des jeunes s'estompent. Le taux de chômage baisse à 7,9% en 2024.

Au cours de la période 2025-2028, l'activité du secteur marchand progresse de manière régulière (de 1,6% par an). La croissance de la productivité horaire s'accélère pour atteindre 0,7% par an durant cette période, en ligne avec la croissance réelle des coûts horaires du travail. Par conséquent, le volume de travail progresse, lui aussi, à un rythme assez stable (1,0% par an). La durée du travail augmenterait encore légèrement au cours des années 2025-2026, avant de se stabiliser. Dans ce contexte, la croissance

de l'emploi du secteur marchand présente un profil légèrement haussier (de 0,7% en 2025 à 1,0% en 2028, soit 0,9% par an en moyenne). La croissance de l'emploi intérieur est, elle, un peu plus faible (0,7% ou 38 800 personnes par an en moyenne), et ce en raison de l'augmentation limitée de l'emploi public durant cette période.

La hausse de la population active s'accélère durant la période 2025-2026 (jusqu'à 33 800 personnes par an) suite au relèvement de l'âge légal de la retraite à 66 ans. Le taux de chômage reste quasiment stable durant cette période. Pendant les années 2027-2028, par contre, une baisse sensible du chômage se profile : alors que l'augmentation de l'offre de travail fléchit (à +23 300 personnes par an), la progression de l'emploi, elle, s'accélère quelque peu. Le taux de chômage administratif retomberait à 7,0% en 2028. Le taux de chômage harmonisé d'Eurostat baisse de 5,6% en 2022 à 4,9% à l'horizon 2028.

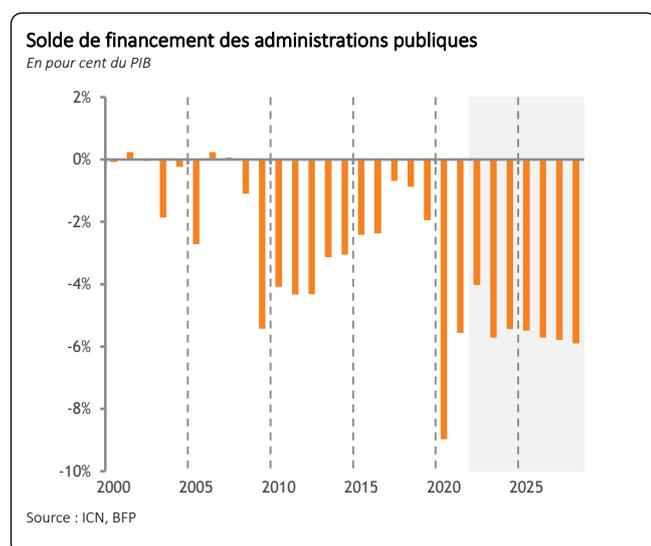


Sur l'ensemble de la période 2023-2028, l'emploi augmente de 235 900 personnes, soit nettement moins que durant les six dernières années (+414 400 personnes) où l'activité marchande progressait un peu plus rapidement et où, surtout, la croissance de la productivité du secteur marchand était nettement plus faible et l'emploi public augmentait plus fortement. Le taux d'emploi (20-64 ans ; définition EFT) a, dès l'année passée, déjà nettement dépassé son niveau d'avant la crise sanitaire. Il devrait s'établir à 72,3% cette année (contre 70,5% en 2019), et ce bien que l'afflux de réfugiés ukrainiens freine sa progression. Il devrait ensuite continuer d'augmenter pour atteindre 74,4% en 2028.

Le déficit public et la dette repartent à la hausse en 2023

Le déficit public est passé de 5,6% du PIB en 2021 à 4,0% du PIB en 2022, grâce à la croissance économique soutenue, l'estompement des coûts liés à la crise sanitaire et un glissement de recettes de 2021 en matière de rôles à l'impôt des personnes physiques. Ces facteurs ont largement compensé l'effet de l'inflation sur les dépenses publiques et le coût des mesures d'aide dans le cadre de la crise énergétique.

Le déficit augmente à nouveau en 2023, à 5,7% du PIB, en raison notamment du recul de la croissance économique, des effets différés de la forte inflation de 2022 sur certaines recettes et dépenses, de la remontée des charges d'intérêts de la dette et du contrecoup des recettes non récurrentes de 2022. Le coût des mesures régionales et fédérales relatives à la facture énergétique des entreprises et des ménages contribue également au déficit, de même que le rendement moindre qu'escompté de la captation des recettes des producteurs d'électricité au-delà d'un prix plafond. Enfin, les investissements publics à tous les niveaux de pouvoir y compris les communes, sont en forte progression en 2023.



Le déficit budgétaire recule légèrement en 2024, à 5,4% du PIB, vu surtout l'extinction des mesures « énergie ». Dans les années suivantes, la croissance économique s'avère insuffisamment soutenante pour compenser par les recettes la hausse importante des charges d'intérêts (en augmentation de 1,1% du PIB sur les six années de la projection). Sans cette hausse des charges d'intérêts, le

déficit serait en léger recul. En effet, la hausse en pour cent du PIB des dépenses sociales liées à l'âge (pension et soin de santé) et du budget de la Défense est plus que compensée par le tassement des frais de fonctionnement (rémunérations et achats de biens et services), la fin des différents plans de relance et la baisse des investissements des pouvoirs locaux après les élections de 2024.

En 2022, le déficit public est logé à concurrence de 70% dans l'entité I (pouvoir fédéral et sécurité sociale). Cette part monte à environ 90% à l'horizon 2028. Les entités fédérées connaissent des évolutions divergentes : la Communauté flamande atteint l'équilibre budgétaire en 2028, le déficit de la Région wallonne se réduit, surtout lorsque son plan de relance arrive à son terme, tandis que les déficits de la Communauté française et de la Région bruxelloise restent stables.

La forte croissance du PIB en 2021 et la forte inflation en 2022 ont permis au taux d'endettement public de se réduire sensiblement, passant de 112% du PIB en 2020 à 105% du PIB en 2022. Le taux d'endettement s'accroît à partir de 2023 en raison de l'ampleur des déficits. À politique inchangée, il atteindrait presque 120% du PIB à l'horizon 2028. La hausse attendue des taux d'intérêt se répercute progressivement dans le taux d'intérêt moyen de la dette, mais pas encore au point d'enclencher un mécanisme d'auto-alimentation de la dette (absence d'effet « boule de neige » à l'horizon 2028).

Ces perspectives constituent une contribution à la préparation du programme de stabilité et du programme national de réforme. Les paramètres macroéconomiques ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'Institut des Comptes nationaux. Le compte des administrations publiques relève toutefois de la seule responsabilité du Bureau fédéral du Plan.



Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume - sauf indication contraire

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dépenses de consommation finale des particuliers	5,5	4,0	1,6	1,9	1,7	1,3	1,4	1,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	4,8	1,2	1,1	0,8	0,9	1,2	1,3	1,3
Formation brute de capital fixe	4,9	-1,0	0,8	2,8	1,6	1,7	0,7	1,8
Dépenses nationales totales	5,6	2,8	1,2	1,8	1,4	1,4	1,2	1,4
Exportations de biens et services	11,3	4,9	2,3	2,5	3,3	3,4	2,6	2,8
Importations de biens et services	10,7	4,6	2,5	2,6	3,3	3,3	2,4	2,8
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,7	0,3	-0,3	-0,2	-0,2	-0,1	0,1	-0,1
Produit intérieur brut	6,1	3,1	1,0	1,7	1,3	1,4	1,4	1,4
Indice national des prix à la consommation	2,4	9,6	4,5	2,9	1,8	1,7	1,7	1,7
Indice santé	2,0	9,3	4,9	3,2	1,8	1,7	1,7	1,7
Revenu disponible réel des particuliers	1,3	-1,6	4,2	1,5	1,7	1,4	1,4	1,3
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	17,0	12,2	14,4	13,9	13,9	13,8	13,8	13,7
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	90,8	100,4	38,1	42,7	30,7	38,1	41,9	44,5
Taux d'emploi (concept EU2020 (20-64 ans ; définition EFT)) (%)	70,6	72,0	72,3	72,9	73,2	73,5	73,9	74,4
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (%)	6,3	5,6	5,7	5,5	5,4	5,4	5,1	4,9
Taux de chômage (définition BFP, en % de la population active)	8,4	8,1	8,2	7,9	7,9	7,8	7,4	7,0
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	0,4	-4,9	-3,9	-3,6	-3,7	-3,8	-3,7	-3,9
Solde de financement des administrations publiques (en % du PIB)	-5,6	-4,0	-5,7	-5,4	-5,5	-5,7	-5,8	-5,9
Dettes publiques (en % du PIB)	109,2	105,0	106,8	108,4	110,8	113,6	116,3	119,1
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	118,3	105,4	110,0	111,6	111,6	111,6	111,6	111,6
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	-0,5	0,3	3,2	2,9	2,8	2,6	2,5	2,3
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	-0,1	1,7	2,7	2,7	2,8	2,9	3,0	3,0